Résolution relative au point sur la progression de la Moldavie sur la voie de l’adhésion à l’Union européenne

2023/2838(RSP) - 05/10/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 448 voix pour, 45 contre et 43 abstentions, une résolution relative au point sur la progression de la Moldavie sur la voie de l’adhésion à l’Union européenne.

Le texte adopté en plénière avait été déposé par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et députés.

Le Parlement a réaffirmé son **engagement en faveur de l'adhésion future de la Moldavie à l'UE** et a reconnu que sa place est dans l'UE. Il a également réitéré son appel à la Commission et au Conseil européen **d'entamer les négociations d'adhésion** à l'UE avec la Moldavie d'ici la fin de l'année 2023. À cet égard, il a souligné l'importance de poursuivre le processus de réforme du pays, non seulement pour atteindre l'objectif politique de l'adhésion à l'UE, mais surtout pour améliorer concrètement le niveau de vie de la population, en particulier des groupes les plus vulnérables, et pour offrir aux jeunes générations des perspectives attrayantes en matière de vie et de travail dans le pays.

L'UE et ses États membres devraient accroître leur assistance financière et technique pour faciliter le processus d'intégration rapide et efficace du pays dans l'UE. La Commission est invitée à verser rapidement la prochaine tranche de l'assistance macrofinancière en cours en faveur de la Moldavie et à recenser des **fonds supplémentaires** pour la Moldavie lors de la révision du cadre financier pluriannuel en 2023.

Le Parlement a également salué la proposition de la Commission de créer une **facilité dédiée à l'Ukraine** pour soutenir la reprise, la reconstruction et la modernisation du pays et a estimé que la Commission devrait travailler à l'inclusion de la Moldavie dans le règlement révisé de l'IAP III.

D'autre part, tout en saluant les efforts considérables déployés par les autorités moldaves pour faire avancer le programme de réforme afin de progresser vers l'adhésion à l'UE, le Parlement les a invitées à continuer à travailler à sa mise en œuvre complète et efficace, ainsi qu'aux **réformes de la démocratie, de la gouvernance et de l'État de droit** en général, afin de démontrer leur ambition de se préparer à l'adhésion à l'UE et de remplir les obligations d'un État membre de l'UE.

En ce qui concerne les **relations commerciales**, le Parlement s’est félicité de la reconduction des mesures temporaires de libéralisation des échanges visant à soutenir l'économie de la Moldavie en suspendant tous les contingents tarifaires et a demandé leur prolongation.

La résolution a condamné fermement les opérations hybrides sans précédent orchestrées par la Russie, menées par l'intermédiaire de ses alliés criminels, qui subvertissent les processus électoraux en Moldavie au moyen d'un soutien financier illicite aux partis politiques, en vue de saper la sécurité, la souveraineté et les fondements démocratiques du pays. Le Parlement s’est félicité que le 18 septembre 2023, la Moldavie ait rejoint le mécanisme de protection civile de l'UE en tant qu'État participant.

Le Parlement s’est félicité de l'adoption par le Conseil d'un **nouveau cadre de sanctions** visant les actions de déstabilisation de la Moldavie, y compris les tentatives de porter atteinte à sa souveraineté et à son indépendance par le biais de la corruption.

Enfin, l'UE et ses États membres ont invités à :

- continuer à aider la Moldavie à assurer son **indépendance énergétique**, notamment en augmentant sa capacité de production, sa connectivité, sa diversification et son efficacité énergétique;

- accroître leur soutien à la réhabilitation et à la modernisation des infrastructures de transport de la Moldavie, notamment par la mise en place d'une liaison ferroviaire à écartement européen entre Chiinu et Iai (Roumanie), afin de **soutenir les flux de solidarité UE-Ukraine** et les économies moldave et ukrainienne.